REGLEMENT INTERIEUR

☛ **Les cotisations sont à régler en début de trimestre et ne peuvent être remboursées en cas de désistement.**
☛ Tout règlement non effectué entraînera la radiation de l'adhérent.
☛ Les tarifs étudiants/demandeurs d'emploi ne s'appliqueront que sur présentation d'un justificatif.
☛ **Aucune absence ne peut donner lieu à une réduction sur le paiement du trimestre en cours.**
☛ Les cours au ticket ne sont exclusivement valables que pour un cours dans le mois ou pour les cours d'essais.
☛ Les tarifs des cours sont des forfaits calculés sur douze mois basés sur un minimum de trois cours/mois et restent inchangés tout au long de l'année.
☛ Pas de cours pendant les vacances scolaires.
☛ En cas d'absence de votre part, il est possible de rattraper votre ou vos cours manqués dans les autres disciplines proposées.
☛ Tout adhérent doit :

- Arriver à l'heure au cours
- Se présenter en tenue correcte : **cheveux attachés**, bijoux encombrants interdits, **tenue de ville interdite**
- Assister régulièrement au cours (le cas échéant, **prévenir**)

☛ Les cours sont interdits au public
☛ Avant et après chaque cours, les enfants sont sous la responsabilité des parents
☛ Les horaires des cours peuvent être modifiés en fonction du nombre de participants ainsi que leurs disponibilités.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION.

Signature du responsable avec mention lu et approuvé :